

Atelier 1 : Elus et acteurs publics en ZRR, quel accès à la culture en milieu rural ?

Rappel des enjeux :

- Aborder la capacité des EPCI ruraux, des communes, à soutenir une offre d'accès à la culture (à partir d'exemples du modérateur ou des témoins)
- Sensibiliser et former les élus à la question de la culture (pas un supplément d'âme mais un droit)
- Considérer les synergies, complémentarités, entre divers niveaux de collectivités (communes, intercommunalités, départements, etc.) pour développer une stratégie culturelle en milieu rural
- Évoquer la question des équipements, des moyens permettant d'accueillir à la fois les acteurs de la culture (compagnies, associations, etc.) et de structurer l'accès aux pratiques et aux œuvres pour les publics
- Favoriser une offre et présence artistiques sur les territoires correspondant aux enjeux locaux, aux attentes des habitants

Témoignages :

Le témoignage de **Valérie Dumontet**, vice-présidente déléguée à la démocratie et à la jeunesse au Conseil départemental de l'Aude, met en lumière trois axes majeurs d'action. Tout d'abord, **la réduction des inégalités territoriales d'accès à la culture**, avec des initiatives telles que la diffusion en bibliothèque, les scènes d'enfance, et des partenariats avec des acteurs locaux. Ensuite, **la lutte contre les inégalités d'accès à la culture**, en mettant l'éducation, le parcours de vie et l'aspect financier au centre des préoccupations. Enfin, **la culture est envisagée comme un outil d'inclusion sociale**, notamment dans la lutte contre la pauvreté, avec des actions concrètes impliquant différents publics. A ce sujet, si certains dispositifs existent, on note un **problème de cloisonnement** entre des mondes qui ne se connaissent pas.

Lucie Ramier, maire sur le bassin minervois, souligne **l'importance de la culture comme levier pour gommer les clivages, favorisant l'ouverture et la cohésion sociale**. Des actions concrètes telles que le soutien massif aux associations, la rénovation de lieux culturels, et des événements fédérateurs autour de thématiques précises sont mises en place. Une commission culture a été créée pour **favoriser des temps de concertation**.

Patrick Cabrol, maire d'Agel, met en avant **le rôle central de la bibliothèque dans sa commune** et souligne les **difficultés financières auxquelles la culture est souvent confrontée**. Celle-ci est souvent lésée lors des arbitrages financiers. Il insiste sur la **nécessité de mettre en relation des synergies, de mutualiser les ressources, et de créer une politique culturelle itinérante** pour répondre aux besoins de différentes communes. La culture **ne doit pas rester au niveau départemental ou communal**.

Magali Arnaud, vice-présidente de l'agglomération de Carcassonne, souligne **l'importance de croiser les politiques culturelles et sociales**, mettant la **jeunesse** au centre du projet. Elle encourage la **collaboration tripartite entre commune, département et association**, et insiste sur **l'implication des établissements et associations** pour accueillir des spectacles vivants.

Arts vivants pointe **l'importance des partenariats** et des producteurs locaux. Ils réfléchissent à élargir le partenariat au secteur médico-social.

Bonnes pratiques et conseils :

Diverses bonnes pratiques et conseils émergent des témoignages. Il est recommandé de **travailler le projet en impliquant des acteurs locaux**, de **mettre en synergie les différents échelons** (commune, communauté de commune, acteurs associatifs), et **d'utiliser les ressources humaines existantes**. L'importance d'une collaboration tripartite (commune ou EPCI, département, association), d'une **démarche inclusive**, et de **penser à la mobilité** pour rendre la culture accessible à tous est soulignée.

Freins et blocages identifiés :

Cependant, des freins et blocages sont identifiés, tels que la **difficulté à assurer la pérennité des actions culturelles**, le **besoin de reconnaissance financière des artistes**, et le **manque d'ingénierie en zone rurale** pour mobiliser des crédits. Les écueils à éviter incluent la difficulté des petites communes à élaborer une politique culturelle, les **arbitrages budgétaires** face à des projets jugés prioritaires, et la **complexité de la mobilité**. Par ailleurs, **l'absence de cartographie claire sur la ruralité (ZRR) pour conditionner les aides**, contrairement à ce qui se fait en matière de politique de la ville pénalise, l'action publique.

Ecueils à éviter :

En matière d'offre et de création, il convient de **ne pas penser la culture à la place des autres**. Cela demande de la part des acteurs publics beaucoup **d'humilité**. Par ailleurs, il ressort qu'il ne faut **pas opposer les politiques publiques** mais bien plutôt **les penser de manière complémentaires**, cela afin de prendre en charge le **caractère multidimensionnel** de la pauvreté. La culture vient du terme latin polysémique « cultus » signifiant également « prendre soin ».

Réflexion à poursuivre :

En conclusion, il convient de **continuer à explorer des pistes telles que la création d'itinérance dans les projets**, l'utilisation d'anciennes structures, et la **promotion de la culture**

comme un droit constitutionnel et un levier d'émancipation. La **mutualisation** et les **partenariats**, même les plus inattendus, restent des éléments clés pour le développement culturel en milieu rural.